Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

peu émoustillés par le vin généreux de notre hôte et bien persuadés que notre barque fragile traversera plus facilement les flots de la misère humaine que la galère dorée où rament les oublieux du devoir. L. V.

Chronique scolaire

Allemagne. — Dans beaucoup de villes d'Allemagne, on a fondé des écoles ménagères pour la jeunesse féminine. A la campagne, les femmes allemandes ne reculent pas devant les gros ouvrages de la ferme, mais, par contre, on se plaint généralement que l'art culinaire y laisse beaucoup à désirer. Les ménagères ne prennent pas assez de soin pour rendre agréable l'intérieur de la maison, pour varier et améliorer l'ordonnance des repas.

Encore aujourd'hui la connaissance des ouvrages manuels n'est pas très avancée. Il est évident que les jeunes filles continueront à suivre les exemples de leur mère aussi longtemps qu'elles ne fréquenteront pas l'école ménagère.

Un courant d'opinion se forme pour pousser les autorités communales à organiser des cours ménagers, qui contribueront à rendre la main de la femme plus habile, son travail plus économique et la vie du foyer plus agréable.

Confédération. — *Subventions.* — Le Conseil fédéral a élaboré le projet de loi relative à la répartition et à l'emploi des subventions scolaires. Les Commissions chargées d'examiner ce projet sont aussi désignées ; elles se réuniront le 19 février prochain. M. Python fait partie de la Commission qui doit rapporter au Conseil des Etats.

Soleure. — La Commission des Ecoles d'Olten a décidé que dans toutes les écoles les enfants doivent apprendre par cœur deux ou trois chants chaque année. Les morceaux choisis par le corps enseignant de la ville seront exécutés aux examens de printemps. Les examinateurs doivent veiller à ce que les leçons, durant le trimestre d'hiver, ne se bornent pas à l'étude des trois chants proposés.

AVIS OFFICIEL

Les instituteurs et institutrices qui ont un brevet définitif par suite de neuf années d'enseignement effectif dans le canton, ou par l'obtention d'un certificat d'aptitude pédagogique avec cinq années d'enseignement dans le canton, ont droit aux primes d'âge